
Séance du vendredi 12 avril 2024

Date de la convocation: 25/03/2024

Membres en exercice : 11
L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Louis GUILLAUME,

Présents : 11
Votants: 11
POUR : 11
CONTRE : 0
ABST : 0

Présents : Jean-Louis GUILLAUME, Séverine ANDRE, Lionel SERRIER, Michel BIZE, Régis CONSTANT, Anne DESBORDES, Yoann GUILLAUME, Sabine VARINOT, Stéphanie PHILIPPOT, Sandy POTIER, Romain LEROY

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance : Michel BIZE

Objet: Renouvellement bail de chasse - DE_2024_012

Le bail de chasse étant arrivé à échéance, il y a lieu de le renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur Benoît BOIROT, 10 Rue Estienne 55190 VOID-VACON de renouveler le bail de chasse aux conditions suivantes :

- Le montant 2024 est fixé à 5 573,00 euros, soit 20 euros l'hectare.
- Une révision basée sur l'indice des prix des fermages sera appliquée annuellement (base 2024 à 116,46), sans que le montant ne puisse être inférieur à 5 573,00 euros.
- La durée du bail est de 3 ans, révisable dans 3 ans.

Le Maire est autorisé à signer tout document en rapport avec le dossier.